



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/587

Attribution de subventions à divers organismes – Exercice 2021– Approbation d’une convention d’application type aux conventions cadres pour les subventions de fonctionnement

Direction Générale des Services

Direction des Finances

**Rapporteur** : Mme HENOCQUE Audrey

**SEANCE DU 25 ET 26 MARS 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1<sup>ER</sup> AVRIL 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 MARS 2021

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. GENOUVRIER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2021/587 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERS ORGANISMES – EXERCICE 2021– APPROBATION D’UNE CONVENTION D’APPLICATION TYPE AUX CONVENTIONS CADRES POUR LES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT (DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - DIRECTION DES FINANCES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Conformément à l’ordonnance n° 2005-1027 relative à la simplification et à l’amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, l’attribution des subventions doit donner lieu à une délibération distincte du vote du budget. Toutefois, pour les subventions dont l’attribution n’est pas assortie de conditions d’octroi, le Conseil municipal peut décider soit d’individualiser au budget les crédits par bénéficiaire, soit d’établir dans un état annexé au budget une liste des bénéficiaires avec, pour chacun d’eux, l’objet et le montant de la subvention.

Au regard de ces dispositions et dans un souci de lisibilité, la Ville de Lyon a choisi de vous faire approuver par délibération distincte du budget, l’ensemble des subventions dont le bénéficiaire et le montant sont connus au moment de l’adoption dudit budget, la plupart d’entre elles faisant l’objet de conditions d’octroi.

Pour les associations ayant signé une convention pluriannuelle avec la Ville, je vous propose également d’approuver un modèle général de convention d’application financière aux conventions cadres pluriannuelles, pour l’exercice 2021.

Ces conventions s’appliquent uniquement aux subventions de fonctionnement général et devront être signées entre les différentes parties pour autoriser le mandatement de la subvention relative à l’exercice 2021.

Conformément aux dispositions de l’article L 2511-14 du code général des collectivités territoriales, chaque Conseil d’arrondissement a été préalablement consulté sur le montant des subventions que le Conseil municipal se propose d’allouer aux associations dont l’activité s’exerce dans le seul arrondissement, ou au profit des seuls habitants de l’arrondissement quel que soit le siège de ces associations.

En raison du report du 2<sup>ème</sup> tour des élections municipales au 28 juin 2020, la Ville est, cette année et par exception, amenée à voter son budget 2021 en mars. Aussi, l’attribution de plusieurs subventions traditionnellement proposée en parallèle du budget primitif a-t-elle été d’ores et déjà adoptée, lors du Conseil municipal de janvier, afin d’autoriser le versement des subventions aux associations dès ce début d’année ; cette anticipation est à l’origine des disparités significatives qui peuvent s’observer entre les délibérations d’attribution de subventions présentées à l’appui des budgets primitifs 2020 et 2021.

Vu les articles L 2311- 7 et L 2511-14 du code des général des collectivités territoriales ;

Vu le modèle de convention type annexé à la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Finances - Commande publique - Administration générale - Promotion des services publics - Ressources humaines ;

### DELIBERE

- 1- Les subventions énumérées dans les tableaux ci-dessous sont allouées aux organismes cités, dans le cadre du budget principal, des budgets annexes du Théâtre des Célestins, des Halles de Lyon Paul Bocuse et de l'Auditorium - Orchestre National de Lyon :

A°) Pour le budget principal :

#### 2324<sup>1</sup> : Immobilisations incorporelles en cours - Subvention d'équipement versées

Direction	Objet	Tiers	Pour mémoire 2020	2021
Action sociale	Subvention au CCAS pour des petits travaux et l'achat d'équipement	CCAS de Lyon	28 000 €	30 000 €
	<b>TOTAL</b>		<b>28 000 €</b>	<b>30 000 €</b>

Direction	Objet	Tiers	Pour mémoire 2020	2021
Affaires Culturelles	Subvention au Musée Urbain Tony Garnier pour la rénovation des murs peints	Musée Urbain Tony Garnier	0 €	5 000 €
	<b>TOTAL</b>		<b>0 €</b>	<b>5 000 €</b>

<b>Total article 2324</b>	<b>28 000 €</b>	<b>35 000 €</b>
---------------------------	-----------------	-----------------

<sup>1</sup> L'article budgétaire 2324 est introduit par le passage à la M57 au 1er janvier 2021 : en 2020, la subvention était imputée sur l'article budgétaire 2041622.

**204181 : Subvention d'équipement aux organismes publics divers :  
(biens mobiliers, matériels et études)**

<b>Direction</b>	<b>Objet</b>	<b>Tiers</b>	<b>Pour mémoire 2020</b>	<b>2021</b>
<b>Affaires Culturelles</b>	Subvention à l'Ecole nationale supérieure des beaux- arts de Lyon pour l'achat d'équipement	Ecole nationale supérieure des beaux- arts de Lyon	75 000 €	50 000 €
	<b>TOTAL</b>		<b>75 000 €</b>	<b>50 000 €</b>

<b>Total article 204181</b>		<b>75 000 €</b>	<b>50 000 €</b>
-----------------------------	--	-----------------	-----------------

**204182 : Subvention d'équipement aux organismes publics divers : (bâtiments et installations)**

<b>Direction</b>	<b>Objet</b>	<b>Tiers</b>	<b>Pour mémoire 2020</b>	<b>2021</b>
<b>Gestion Technique des Bâtiments</b>	Subvention au budget annexe du Théâtre des Célestins pour des travaux dits du propriétaire	Théâtre des Célestins	14 000 €	85 000 €
	<b>TOTAL</b>		<b>14 000 €</b>	<b>85 000 €</b>

<b>Direction</b>	<b>Objet</b>	<b>Tiers</b>	<b>Pour mémoire 2020</b>	<b>2021</b>
<b>Affaires Culturelles</b>	Subvention au budget annexe du Théâtre des Célestins pour le renouvellement du cintre	Théâtre des Célestins	1 190 000 €	112 795 €
	Subvention au budget annexe du Théâtre des Célestins pour des petits travaux d'aménagement	Théâtre des Célestins	60 000 €	33 000 €
	Subvention au budget annexe de l'Orchestre national de Lyon pour divers travaux d'aménagement et de sécurité	Auditorium-Orchestre National de Lyon	40 000 €	254 970 €

Direction	Objet	Tiers	Pour mémoire 2020	2021
Affaires Culturelles (suite)	Subvention au budget annexe de l'Orchestre national de Lyon pour des travaux d'étanchéité sous dallage et gradins	Auditorium-Orchestre national de Lyon	0 €	360 000 €
	Subvention au budget annexe de l'Orchestre national de Lyon pour des petits travaux d'aménagement	Auditorium-Orchestre national de Lyon	104 000 €	93 000 €
	<b>TOTAL</b>		<b>1 394 000 €</b>	<b>853 765 €</b>

<b>Total article 204182</b>	<b>1 408 000 €</b>	<b>938 765 €</b>
-----------------------------	--------------------	------------------

<b>Total article 2041*</b>	<b>1 483 000 €</b>	<b>988 765 €</b>
----------------------------	--------------------	------------------

**20421 : Subvention d'équipement aux personnes de droit privé –  
Biens mobiliers, matériel et études**

Direction	Objet	Tiers	Pour mémoire 2020	2021
Affaires Culturelles	Subvention à l'Opéra pour l'achat de petit équipement	Opéra de Lyon	170 000 €	170 000 €
<b>TOTAL</b>			<b>170 000 €</b>	<b>170 000 €</b>

<b>Total article 20421</b>	<b>170 000 €</b>	<b>170 000 €</b>
----------------------------	------------------	------------------

**20422 : Subvention d'équipement aux personnes de droit privé - Bâtiments et installations**

Direction	Objet	Tiers	Pour mémoire 2020	2021
Gestion Technique des Bâtiments	Subvention à ENEDIS pour des travaux d'extension du réseau électrique	ENEDIS	0 €	600 000 €
<b>TOTAL</b>			<b>0 €</b>	<b>600 000 €</b>

<b>Total article 20422</b>	<b>0 €</b>	<b>600 000 €</b>
----------------------------	------------	------------------

<b>Total article 2042</b>	<b>170 000 €</b>	<b>770 000 €</b>
---------------------------	------------------	------------------

**Nature 65748 : Subvention de fonctionnement - Associations et autres personnes de droit privé**

Direction	Tiers	pour mémoire 2020	2021
Relations sociales et vie au travail	Amitié communautaires et municipaux	3 730 €	3 731 €
	ARLYMET	7 040 €	7 043 €
	<b>Total relations sociales et vie au travail</b>	<b>10 770 €</b>	<b>10 774 €</b>

Direction	Tiers	pour mémoire 2020	2021
Développement territorial	ALTM	320 000 €	320 000 €
	APMMGLL (Association de promotion des maisons médicales de garde libérale Lyonnaises)	70 000 €	70 000 €
	CRIJ (Centre régional information jeunesse)	97 986 €	97 986 €
	<b>Total développement territorial</b>	<b>487 986 €</b>	<b>487 986 €</b>

Direction	Tiers	pour mémoire 2020	2021
Direction centrale de l'immobilier	Bourse du travail	13 320 €	13 320 €
	<b>Total direction centrale de l'immobilier</b>	<b>13 320 €</b>	<b>13 320 €</b>

Direction	Tiers	pour mémoire 2020	2021
Affaires culturelles	ARTY FARTY	366 705 €	366 705 €
	Compagnie les trois huit	195 000 €	195 000 €
	Grame	172 000 €	172 000 €
	Institut lumière	480 000 €	550 000 €
	La Cinéfabrique	0 €	100 000 €
	La compagnie m'a	120 000 €	120 000 €
	Les grands concerts	100 000 €	100 000 €
	Les nouvelles subsistances	1 376 000 €	1 390 000 €

Direction	Tiers	pour mémoire 2020	2021
<b>Affaires culturelles (suite)</b>	Maison de la danse	965 000 €	965 000 €
	MAPRA	70 500 €	50 000 €
	MJC presqu'île Confluence - Marché gare	85 000 €	85 000 €
	Musée urbain Tony Garnier	90 000 €	90 000 €
	Opéra national de Lyon	7 521 448 €	7 000 000 €
	Réseau le Périscope	70 000 €	70 000 €
	Théâtre Nouvelle génération	588 000 €	588 000 €
	Soierie vivante	30 000 €	30 000 €
	Théâtre du Point du Jour	287 000 €	287 000 €
	Théâtre de la Croix Rousse	636 444 €	636 444 €
	Transmission - le Transbordeur	82 225 €	89 700 €
	Villa Gillet	221 000 €	250 000 €
	<b>Total affaires culturelles</b>	<b>13 456 322 €</b>	<b>13 134 849 €</b>

Direction	Tiers	pour mémoire 2020	2021
<b>Aménagement urbain</b>	Agence urbanisme	215 000 €	215 000 €
	Habitat et partage	0 €	5 000 €
	Maison de l'architecture Rhône Alpes	7 500 €	7 500 €
	Renaissance du vieux Lyon	5 336 €	5 336 €
	Sauvegarde et embellissement Lyon	1 098 €	1 098 €
	SOLIHA	0 €	19 000 €
	ALPIL – lieux d'accueil des personnes les plus défavorisées pour la demande de logement social	25 000 € <sup>2</sup>	25 000 €
	<b>Total aménagement urbain</b>	<b>253 934 €</b>	<b>277 934 €</b>

<sup>2</sup> En 2020, la subvention à l'ALPIL a été prévue sous forme d'enveloppe et n'apparaissait pas dans la délibération de subvention individualisée.

Direction	Tiers	pour mémoire 2020	2021
<b>Mobilité urbaine</b>	DARLY	1 500 €	1 500 €
	Lyon métro transports publics	1 800 €	1 800 €
	Prévention routière comité Rhône	4 500 €	4 500 €
	Réagir l'enfant et la rue	5 335 €	5 335 €
	<b>Total mobilité urbaine</b>	<b>13 135 €</b>	<b>13 135 €</b>

Direction	Tiers	pour mémoire 2020	2021
<b>Espaces verts</b>	Fondation Fourvière	7 500 €	7 500 €
	Jardins ouvriers communaux de Lyon	15 245 €	15 245 €
	Société française des roses	4 500 €	4 500 €
	Société lyonnaise d'horticulture	3 050 €	3 050 €
	<b>Total espaces verts</b>	<b>30 295 €</b>	<b>30 295 €</b>

Direction	Tiers	pour mémoire 2020	2021
<b>Gestion technique des bâtiments</b>	Agence locale de l'énergie	24 000 €	24 000 €
	<b>Total gestion technique des bâtiments</b>	<b>24 000 €</b>	<b>24 000 €</b>

Direction	Tiers	pour mémoire 2020	2021
<b>Secrétariat général</b>	Ordre des avocats au barreau de Lyon	22 500 €	22 500 €
	<b>Total secrétariat général</b>	<b>22 500 €</b>	<b>22 500 €</b>

Direction	Tiers	pour mémoire 2020	2021
<b>Service des Mairies d'arrondissement</b>	Ucil (Union comités intérêts locaux)	5 000 € <sup>3</sup>	5 000 €
	<b>Total service des mairies d'arrondissement</b>	<b>5 000 €</b>	<b>5 000 €</b>

<b>Total article 65748</b>	<b>14 317 262 €</b>	<b>14 019 793 €</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

<sup>3</sup> Cette subvention relevait en 2020 de la Direction de l'Aménagement Urbain et non du Service des Mairies d'Arrondissement.

**Article 6573\* - Subventions de fonctionnement versées aux organismes publics**

**Article 657382 : Subventions de fonctionnement - Organismes publics divers**

Direction	Tiers	Pour mémoire 2020	2021
Education	CANOPE CNDP (Centre national de documentation pédagogique)	10 000 €	10 000 €
<b>Total article 657382</b>		<b>10 000 €</b>	<b>10 000 €</b>

**Article 657381 : Subventions de fonctionnement - Autres établissements publics locaux**

Direction	Tiers	Pour mémoire 2020	2021
Affaires culturelles	Conservatoire à rayonnement régional - Interventions dans les écoles primaires de Lyon	892 829 €	892 829 €
<b>Total article 657381</b>		<b>892 829 €</b>	<b>892 829 €</b>
<b>Total article 6573*</b>		<b>902 829 €</b>	<b>902 829 €</b>

B°) Pour le budget annexe du Théâtre des Célestins :

**Nature 65748 : Subvention de fonctionnement - Associations et autres personnes de droit privé**

Direction	Tiers	Pour mémoire 2020	2021
Relations sociales et vie au travail	Amitié communautaires et municipaux	23 €	24 €
	ARLYMET	44 €	45 €
	<b>TOTAL</b>	<b>67 €</b>	<b>69 €</b>

C°) Pour le budget annexe des Halles de Lyon Paul Bocuse:

**Nature 6743 : Subvention de fonctionnement - Associations et autres personnes de droit privé**

Direction	Tiers	Pour mémoire 2020	2021
Relations sociales et vie au travail	Amitié communautaires et municipaux	3 €	4 €
	ARLYMET	6 €	7 €
	<b>TOTAL</b>	<b>9 €</b>	<b>11 €</b>

D°) Pour le budget annexe Auditorium – Orchestre National de Lyon :

**Nature 65748 : Subvention de fonctionnement - Associations et autres personnes de droit privé**

<b>Direction</b>	<b>Tiers</b>	<b>Pour mémoire 2020</b>	<b>2021</b>
<b>Relations sociales et vie au travail</b>	Amitié communautaires et municipaux	78 €	75 €
	ARLYMET	146 €	141 €
	<b>TOTAL</b>	<b>224 €</b>	<b>216 €</b>

- 2- Les dépenses correspondantes seront prélevées sur les crédits inscrits aux budgets 2021 tel que prévu dans les tableaux ci-dessus.
- 3- La convention d'application type, annexée à la présente délibération, est approuvée.
- 4- M. le Maire est autorisé à signer le dit document.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET